

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Le 16 juin 2020

À une séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue à huis clos et par vidéoconférence, le **mardi seizième jour du mois de juin deux mille vingt (2020)**, à 18 h 35, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents mesdames les conseillères Isabelle Morin, Julie Rondeau et messieurs les conseillers Martin Gélinas, Michel Béland, Sylvain Bouchard et Michel LeBlanc formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, mairesse. Madame Danielle Chevrette, directrice générale et greffière adjointe est présente.

181-06-20 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Sylvain Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Michel Béland et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

182-06-20 **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PLANIFICATION DES MILIEUX DE VIE DURABLE, DEMANDE DE SUBVENTION**

Considérant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine lequel identifie le boulevard Marie-Victorin comme une collectrice panoramique d'importance régionale;

Considérant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine, qui souligne l'importance du corridor du boulevard Marie-Victorin dans l'identité locale et dans le développement de l'image de la ville, justifiant ainsi, la planification d'un traitement particulier pour ce dernier;

Considérant le plan de mobilité active et durable de la Ville de Sainte-Catherine qui favorise le déploiement et le développement de l'offre en transport actif et collectif;

Considérant la politique de développement durable de la Ville de Sainte-Catherine : *Empreinte d'avenir, héritage de demain* qui vise, notamment, à réduire l'empreinte carbone des citoyens;

Considérant le plan directeur de la promenade riveraine issue du concours d'idées : *Esprit libre, ouverture sur nos horizons riverains*;

Considérant le redéveloppement amorcé du boulevard Marie-Victorin priorisant la continuité des espaces urbanisés pour optimiser l'utilisation des infrastructures, des équipements et services existants.

Madame la conseillère Isabelle Morin propose, appuyé par madame la conseillère Julie Rondeau et il est résolu à l'unanimité d'adopter une résolution pour le dépôt de la demande de subvention au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation pour l'élaboration d'un PPU du boulevard Marie-Victorin dans le cadre du programme d'aide financière pour la planification des milieux de vie durable.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

183-06-20 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur le conseiller Sylvain Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Morin et il est résolu à l'unanimité que la séance soit

levée. Il est 18h37

ADOPTÉE

MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

ME PASCALIE TANGUAY
GREFFIÈRE

Je, soussigné, certifie par la présente que la Ville de Sainte-Catherine dispose des crédits suffisants, lorsque requis, pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2020.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes.

Serge Courchesne, trésorier

Version non-approuvée